

Communiqué de presse

BEREC

Sarah Jacquier-Pelissier, membre du collège de l'Arcep, élue vice-présidente du BEREC pour l'année 2026

Paris, le 6 octobre 2025

Lors de sa réunion plénière du 2 au 3 octobre 2025 à Sofia (Bulgarie), le BEREC, qui regroupe les régulateurs européens des télécoms, a élu Sarah Jacquier-Pelissier – membre du collège de l'Arcep depuis 2023 – au poste de vice-présidente pour l'année 2026.

Une fonction exécutive pour l'Arcep au sein du BEREC en 2026, deux ans après une vice-présidence précédente en 2024 ainsi qu'en 2022

L'équipe dirigeante complète du BEREC (dite « *Mini-Board* ») est ainsi connue pour 2026 : Marko Mišmaš (AKOS, Slovénie) sera président du BEREC en 2026, succédant à Robert Mourik (ComReg, Irlande). Ce dernier occupera également la fonction de vice-président aux côtés de Alejandra de Iturriaga Gandini (CNMC, Espagne), future présidente du BEREC en 2027, de Giacomo Lasorella (AGCOM, Italie), Michel Van Bellinghen (BIPT, Belgique), Klaus Steinmaurer (RTR, Autriche) ainsi que Sarah Jacquier-Pelissier (Arcep, France). Milan Radulović (EKIP, Monténégro) est vice-président en qualité de membre observateur.

Précédemment, Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep, avait occupé la fonction de vice-présidente du BEREC pour 2024, et Emmanuel Gabla, membre du collège de l'Arcep, celle de vice-président pour 2022.

L'Arcep est pleinement mobilisée dans les travaux du BEREC, dans un contexte de révision du cadre réglementaire

Depuis sa création en 2010, le BEREC a pour mission de développer et favoriser l'efficacité du marché intérieur des communications électroniques au bénéfice des utilisateurs et de l'écosystème ; il accompagne la Commission européenne et les ARN dans la mise en œuvre du cadre réglementaire de l'UE applicable aux télécoms. Fort de son expérience et d'une vision prospective, le BEREC initie régulièrement des travaux de réflexion sur les enjeux numériques de la société : connectivité, ouverture d'Internet, plateformes numériques, ainsi que l'environnement.

Le secteur des communications électroniques devrait être l'objet d'une nouvelle proposition législative par la Commission européenne d'ici la fin de l'année avec la révision du code européen des communications électroniques et le projet de « Législation pour les réseaux numériques » (*Digital Networks Act*) annoncé. Cette élection de Sarah Jacquier-Pelissier au poste de vice-présidente s'inscrit dans la droite ligne de l'implication continue de l'Arcep à l'échelon européen, pour contribuer à la fois aux travaux d'élaboration des cadres de régulation du numérique qui la concernent et au suivi de leur mise en œuvre.

L'Arcep représentée au sein du BEREC en 2026

- Sarah Jacquier-Pelissier, membre du collège de l'Arcep, est vice-présidente du BEREC pour 2026,
- Chiara Caccinelli, cheffe adjointe de l'unité analyse économique et intelligence numérique de l'Arcep, co-préside le groupe de travail du BEREC relatif aux marchés numériques,
- Tom Nico, chargé de mission à l'Arcep, co-préside le groupe de travail du BEREC dédié à l'environnement,
- François Weber, chef de l'unité cuivre et infrastructures à l'Arcep, co-préside le groupe de travail du BEREC sur les évolutions des réseaux fixes.

Documents associés

- [La biographie de Sarah Jacquier-Pelissier](#)
- [Le site internet du BERECE](#)

A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion